

La stratégie climatique de l'UE va accroître la déforestation à l'échelle mondiale

Trois scientifiques, **Denis Couvet, Wolfgang Cramer et Timothy Searchinger**, alertent sur la politique climatique de l'UE, qui veut consacrer un cinquième des terres cultivées en Europe à des arbres, destinés à être abattus pour produire de l'énergie

Pour éviter un changement climatique catastrophique, ainsi que la perte de biodiversité, la science du climat nous avertit que l'humanité doit cesser de transformer les forêts en terres agricoles, car ce processus libère du dioxyde de carbone et détruit les habitats. Pourtant, à mesure que la population mondiale, les revenus et la consommation de viande augmentent, les terres agricoles s'étendent, à un rythme toujours plus effréné. L'Europe a contribué à cette déforestation en externalisant son approvisionnement en denrées alimentaires et autres produits agricoles. Malheureusement, la stratégie climatique «Fit for 55» [paquet législatif visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 %] de l'Union européenne va étendre l'empreinte de l'Europe et accroître la déforestation à l'échelle mondiale. C'est pourquoi un groupe de scientifiques de toute l'Europe appelle le Parlement européen à modifier le plan par des amendements raisonnables (certains sont déjà adoptés par un de ses comités).

Le plan vise à consacrer un cinquième des terres cultivées d'Europe à la bioénergie d'ici à 2050. Les importations de bois à brûler pour produire de l'énergie seront en outre multipliées par quatre, soit un volume annuel équivalent à peu près à 40 % de l'ensemble de la récolte annuelle de bois au Canada, deuxième plus grand exportateur de bois au monde.

Récolter et brûler davantage d'arbres augmente la quantité de carbone dans l'atmosphère pendant des décennies, voire des siècles. Cela est vrai même si on laisse les arbres repousser et même si le bois remplace le charbon (le combustible le plus sale utilisé pour l'énergie).

Le problème central est imputable à une erreur systémique de pensée en silo : le plan ignore les effets de la production de bioénergie pour le climat et la nature. La combustion de la biomasse libère davantage de carbone que la combustion de combustibles fossiles, mais ces émissions sont ignorées. La théorie veut que ce carbone soit éliminé de l'air lorsque les plantes poussent, de sorte que la combustion des plantes n'ajoute pas de carbone «net» dans l'air.

Contradiction

Mais c'est une erreur, car la culture de plantes pour la bioénergie prend non seulement du temps, mais nécessite également de vastes quantités de terres productives, aux dépens de la nourriture et de l'habitat, nécessitant plus de terres cultivées et moins de forêts ailleurs dans le monde, pour maintenir la production alimentaire.

En Europe, produire suffisamment de nourriture «chez soi» pourrait mettre fin à la vaste externalisation de la totalité des terres que nous utilisons, essentiellement dans les pays du Sud – des conversions de terres qui contribuent à

la perte mondiale de forêts tropicales et de leur carbone. Comme la population de l'Europe ne devrait pas augmenter, cet objectif est réalisable.

Moyennant des efforts raisonnables pour améliorer le rendement des cultures, réduire le gaspillage alimentaire et même améliorer modérément nos régimes alimentaires pour inclure plus de produits à base de plantes, l'Europe pourrait atteindre deux objectifs à la fois : mettre fin à l'externalisation de son utilisation des terres et restaurer des millions d'hectares de forêts naturelles et d'autres habitats sur les terres agricoles européennes. Cela permettrait d'aider à enrayer le changement climatique en stockant davantage de carbone, et de reconstituer une partie de la faune et de la flore européennes menacées.

Un problème majeur est la contradiction entre les politiques européennes. D'un côté, des nouvelles politiques d'utilisation des sols permettront de contre-

carer les effets indésirables, en encourageant les États membres à préserver le carbone dans leurs propres forêts.

De l'autre, des politiques de bioénergie encouragent les grands consommateurs d'énergie à utiliser la bioénergie sans tenir compte des effets sur l'utilisation des terres et des conséquences, réelles, sur le climat. Une incitation puissante, si de nouvelles règles restreignent les récoltes de bois nationales, à accroître les importations de bois. Couper des arbres en dehors de l'Europe et libérer leur carbone dans l'atmosphère ne contribue pas à résoudre le problème du changement climatique sur le continent européen.

Réduire la production d'éthanol

Fort heureusement, l'Europe a une chance de rectifier le tir. La commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire du Parlement européen a récemment voté l'adoption de plusieurs amendements à «Fit for 55» qui pourraient faire pencher la balance. Le premier d'entre eux empêche la «biomasse ligneuse primaire» de compter comme «neutre en carbone».

Cela signifie que les consommateurs d'énergie ne pourraient plus prétendre réduire leurs émissions simplement en coupant des arbres et en les brûlant. Les véritables déchets issus de la production de bois et de l'utilisation postconsommation pourraient toujours être pris en compte. La commission a aussi approuvé un amendement visant à réduire de moitié les plafonds des biocarburants par rapport aux niveaux de 2020. La crise alimentaire mondiale souligne l'importance de cet amendement. Alors même que les pénuries de céréales et d'huile végétale font monter en flèche les prix des denrées alimentaires, l'Europe pourrait

faire plus que remplacer les exportations perdues d'huile végétale ukrainienne en réduisant sa propre consommation de biodiesel. L'Europe et les États-Unis pourraient également remplacer 100 % des exportations ukrainiennes de céréales en réduisant de 50 % la production d'éthanol à base de céréales.

Le Parlement européen devrait étendre ce plafond aux cultures dites «énergétiques», comme les graminées non comestibles. Le détournement de terres cultivables limitées pour produire ce type de bioénergie aura les mêmes conséquences : une plus grande externalisation de la production alimentaire et une augmentation de la déforestation mondiale.

En l'absence de ces amendements, le plan «Fit for 55» aggraverait le préjudice au niveau mondial. Si chaque pays consacrait 20 % de ses terres cultivées à la bioénergie, comme le prévoit la Commission européenne, le monde devrait défricher une superficie additionnelle de forêts et d'autres habitats équivalant à celle de l'Inde. ■

Denis Couvet est professeur au Muséum national d'histoire naturelle, président de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité et membre de l'Académie d'agriculture de France; **Wolfgang Cramer** est directeur de recherche CNRS à l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale (Aix-Marseille Université) et membre de l'Académie d'agriculture de France; **Timothy Searchinger** est chercheur à l'université de Princeton (New Jersey)



COUPER DES ARBRES EN DEHORS DE L'EUROPE NE RÉSOUT PAS LE PROBLÈME DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE CONTINENT EUROPÉEN

Le nouveau gouvernement doit réviser en profondeur les mécanismes d'homologation des pesticides

Les pratiques des agences de sécurité alimentaire ne permettent pas de déceler la toxicité réelle des pesticides, dénonce **un collectif de toxicologues et de représentants d'association**

La France et l'Union européenne sont face à un paradoxe de taille. La réglementation sur les pesticides est, sur le papier, très exigeante : un produit ne peut être autorisé que si l'évaluation des risques ne prévoit pas d'effet néfaste à court ou à long terme sur l'humain ou la nature, en utilisation normale. Or, les pesticides continuent d'être autorisés et utilisés, alors que de nombreux scientifiques montrent l'existence de leurs effets néfastes dans le monde réel.

En juin 2021, l'expertise Inserm [Institut national de la santé et de la recherche médicale] montrait que les preuves du rôle des pesticides sont fortes ou moyennes pour seize pathologies, contre huit en 2013. En cas d'exposition de leur mère enceinte, les enfants ont un surrisque de leucémie, de tumeur cérébrale ou de malformation congénitale. Par ailleurs, les études et les rapports montrant que les pesticides sont un facteur déterminant de la perte de biodiversité et de l'hécatombe des insectes se succèdent. L'expertise Inrae-Iframer [Institut national de la recherche agronomique et Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer] de mai montre leurs effets délétères sur l'ensemble du vivant. Ces conclusions s'inscrivent dans la droite ligne de celles publiées en 2019 par l'IPBES, organisme de l'ONU qualifié de «GIEC de la biodiversité».

Ce paradoxe a une source identifiable : les pratiques des agences

de sécurité alimentaire, évaluant la toxicité des pesticides avant leur homologation, ne permettent pas de déceler la toxicité réelle des produits. Les failles sont systémiques et se retrouvent à chaque étape de l'évaluation. Les agences passent à côté des dangers des molécules déclarées comme substances actives et des pesticides tels qu'ils sont vendus.

Un pesticide n'est jamais une molécule seule, mais un mélange d'une molécule déclarée comme substance active avec des formules qui amplifient son effet, dont certains sont des dérivés du pétrole cancérigènes. Lors de la première étape du processus, les dangers intrinsèques des substances actives doivent être identifiés, et certains sont des critères d'exclusion du marché. Le caractère cancérigène, mutagène ou reprotoxique en est un, ainsi que le caractère perturbateur endocrinien. Il faut entrer dans les détails de ce processus pour comprendre comment ces propriétés restent invisibles.

L'étude de la toxicité des substances se base quasi exclusivement sur des essais réglementaires fournis par les industriels. Les résultats de la quasi-totalité des études de la littérature scientifique internationale sont ignorés, au motif qu'ils ne correspondent

pas à la procédure standardisée des agences. Or, en 2016, 98 % des études industrielles écartaient la génotoxicité du glyphosate, alors que 67 % des études scientifiques citées par le Centre international de recherche sur le cancer [une agence de l'Organisation mondiale de la santé] la démontraient.

En outre, les essais réglementés obéissent à des lignes directrices qui ne sont pas conçues pour détecter tous les effets néfastes possibles. L'absence d'évaluation des dangers à long terme des formulations complètes – alors que de nombreuses données scientifiques montrent que leur toxicité effective est bien supérieure à

celle des substances dites «actives» – ou encore l'absence de test standardisé pour évaluer les effets perturbateurs endocriniens, ne sont que quelques exemples de ces failles méthodologiques pouvant conduire à des «erreurs» évitant un classement comme «dangereux», synonyme d'exclusion.

Vive opposition

Les dangers sur la biodiversité sont également sous-évalués. Les essais normalisés sont inexistant pour la toxicité envers les amphibiens et les reptiles, pourtant en danger d'extinction. De plus, les protocoles peuvent, ici aussi, rendre invisible la toxicité des substances. C'est le cas des «tests abeilles», dont les autorités soulignent elles-mêmes les lacunes : un taux de mortalité de 10 % est, par exemple, jugé acceptable.

Après l'évaluation des dangers, les agences vont évaluer les risques liés à l'utilisation des pesticides, définis comme la combinaison du niveau d'exposition et du niveau de danger. Cette méthode n'est pertinente que si l'exposition n'est pas sous-évaluée. Or, les modèles d'exposition aux pesticides sous-estiment l'exposition réelle. Un rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environne-

ment et du travail datant de 2016 montrait que les modélisations d'exposition – elles aussi produites par les industriels – reposent sur des scénarios n'intégrant pas les données issues d'études scientifiques publiées. Le rapport mettait aussi en garde sur le rôle protecteur abusivement conféré aux équipements, permettant de rendre «acceptables» des niveaux d'exposition pourtant supérieurs aux normes, sans avoir vérifié l'efficacité de ces équipements, ni le caractère réaliste de leur utilisation. Cette procédure conduit donc à autoriser des produits, tout en faisant porter au professionnel la responsabilité d'une éventuelle intoxication.

D'énormes failles existent, à chaque étape du processus d'évaluation, rendant possible la mise sur le marché de pesticides qui ne devraient pas être utilisés, jusqu'au jour où la pression de l'évidence devient trop forte. Après des années, voire des décennies d'utilisation, une fois que les effets délétères sont constatés.

Pour protéger la population et la biosphère, il faut agir ! En ce début de nouveau quinquennat, l'opposition entre les partisans du «produire plus» et ceux d'une transformation profonde du modèle agricole français et européen est plus vive que jamais. Il est pour-

tant un point sur lequel tous les acteurs de ce débat doivent tomber d'accord : tant que leur usage se poursuivra, les pesticides devront être autorisés sur la base d'un système rendant compte de leur toxicité réelle de façon transparente, prenant en compte l'ensemble des données scientifiques publiées, et les produits ne respectant pas les exigences réglementaires devront être interdits.

Le nouveau gouvernement doit prendre acte de ces lacunes, et réviser en profondeur et de manière transparente les mécanismes d'homologation des pesticides. Devant l'ampleur de la catastrophe écologique et sanitaire qui se déroule sous nos yeux, il y a urgence. ■

Pauline Cervan est toxicologue, est membre de l'association *Génération futures*; **Dominique Masset** est coprésident de l'association *Secrets toxiques*; **Michel Nicolle** est vice-président de l'association *Alerte des médecins sur les pesticides (AMLP)*; **Pierre-Michel Périnaud** est président de l'AMLP; **Philippe Piard** est coprésident de *Secrets toxiques*; **François Veillerette** est porte-parole de *Génération futures*; **Arnaud Schwartz** est président de *France Nature Environnement*



L'ÉTUDE DE LA TOXICITÉ DES SUBSTANCES SE BASE QUASI EXCLUSIVEMENT SUR DES ESSAIS FOURNIS PAR LES INDUSTRIELS